

## GRAND FROID

### **Plus personne à la rue à Toulouse ! Ouvrons des hébergements !**

Le froid est là et de nombreuses familles n'ont aucune autre solution que la rue pour dormir, pour habiter, pour survivre.

**Avec un taux de 92 % d'appels restés sans réponse, le 115 est sur-saturé. Sur les 8 % d'appels traités, faute de places, les demandes restent sans solutions d'hébergement.**

Nos associations rencontrent chaque jour de nouvelles familles avec des enfants scolarisés dans des situations extrêmes. Les chiffres de ce début d'hiver sont sans précédent et pourtant aucune action dans le cadre du plan Grand froid n'a été entreprise par nos autorités locales.

Comment ces écoliers vivant dans des conditions aussi précaires peuvent-ils tout simplement suivre une scolarité normale ? Un Toit pour apprendre est le strict minimum ! Leurs conditions de vie ont un fort impact sur leur scolarisation : on ne peut pas apprendre lorsque l'on vit dans la rue. Il est donc urgent de se mobiliser pour que ces familles trouvent un logement et que ces enfants puissent poursuivre sereinement leur scolarité à l'instar des autres enfants.

**Aujourd'hui, l'urgence n'est plus traitée, cette notion en a même perdu son sens.**

D'après la loi : "Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence." (L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles). Les personnes laissées sans solution par le 115 intentent des recours en justice, comme des référés « liberté hébergement » ... et elles gagnent !

Cependant, nous constatons que la Préfecture n'exécute plus les décisions prises par les juges du Tribunal administratif et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en faveur d'une mise à l'abri sans délai de ces personnes. Et ce, même pour les plus fragiles.

**Au-delà de l'évidente insécurité juridique, cette position de la Préfecture est humainement insensée et inacceptable.**

Nous déplorons par ailleurs l'inaction de la Mairie. En effet, cette dernière, par la voie de son représentant en charge des politiques de solidarités et des affaires sociales, annonçait aux associations présentes lors de la réunion ERRANCE du 8 novembre dernier, que cet hiver la Mairie de Toulouse ne prévoyait pas l'ouverture de gymnase dans le cadre du Plan grand froid.

Cela s'ajoute au fait que l'arrêté anti-bivouac est toujours en vigueur sur la commune de Toulouse, qui, en éloignant les personnes précaires vers les périphéries (pour les rendre invisibles et faire croire aux citoyens toulousains la prise en charge par la Mairie de cette problématique) met en danger des personnes déjà très vulnérables.

La santé physique et mentale des personnes contraintes de vivre à la rue se dégrade très vite, la violence est quotidienne. En ce mois de novembre, des familles, **dont 74 enfants**, sont en grand danger.

**Nous, le Réseau Education Sans Frontières (RESF 31), la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Utopia 56, le Cercle des voisins et le DAL31, demandons à la Préfecture de la Haute-Garonne, dont c'est la compétence, l'ouverture immédiate de places supplémentaires pour les personnes sans-abri à Toulouse et sur la Métropole.**

Dans les départements de l'Isère, du Rhône et du Maine et Loire, des préfets ont récemment renforcé notablement leurs capacités d'hébergement d'urgence et pris la décision d'en pérenniser des centaines. C'est donc possible !

**Nous demandons** par ailleurs à la Mairie de Toulouse, qui en a le pouvoir, de solliciter la Préfecture pour « *procéder, par voie de réquisition, pour une durée maximale d'un an renouvelable, à la prise de possession partielle ou totale des locaux vacants, en vue de les attribuer aux personnes dépourvues de logement* » (L. 641-1 du code de la construction et de l'habitation). Nous rappelons que la loi prévoit que les délais d'occupation soient limités et les propriétaires indemnisés.

**Nous demandons** enfin le renforcement des équipes du 115, du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et des Maisons des Solidarités, afin de lutter contre le renoncement massif des familles sans-abri à solliciter des aides, conséquence du manque de moyens humains dans tous ces services.

La crise sanitaire ne doit pas être un prétexte pour renoncer à agir. Au contraire ! La météo et la situation sanitaire des prochains jours sont les raisons d'exiger l'enclenchement d'un dispositif de mise à l'abri d'urgence.

Pour adapter les dispositifs aux besoins et respecter les lois, il est temps d'agir et vite !

**Nous appelons à la mobilisation le vendredi 3 décembre 2021 à 18h00, place Saint-Etienne, devant la Préfecture afin que l'Etat respecte les normes relatives aux droits à l'hébergement et qu'aucune personne ne dorme à la rue.**

**Signataires :**

Réseau Education Sans Frontières (RESF 31),

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),

La Ligue des Droits de l'Homme (LDH),

Utopia 56,

Le Cercle des voisins

Et le DAL31

